

LE FESTIN D'ALICE

DU MÊME AUTEUR

Le Bâtard de l'espace, Thierry Magnier, 2009.
Tirez sur l'ambulance, Thierry Magnier, 2008.
Vitrage à la corde, La Branche, 2007.
Cabin-chaos, Gallimard, 2005.
Barnum TV, Gallimard, 2004.
Royal Cambouis, Gallimard, 2002.
Nébuleuse.org, Gallimard, 2002.
Noël au balcon, Gallimard, 2001.

Colin Thibert

Le festin d'Alice

roman

Fayard

Ouvrage paru sous la direction de Patrick Raynal

ISBN : 978-2-213-64351-9

© Librairie Arthème Fayard, 2009.

*Merci à Manu Colin, Dominique Dayau,
Maurice Attia et Pierre Prier pour les informations
qu'ils m'ont fournies dans des domaines aussi variés
que la mode, la médecine ou le cannibalisme.*

1

Au sortir du commissariat, on s'empile dans six véhicules. On remonte le boulevard Voltaire, les sirènes à fond, puis le bruyant cortège se scinde : trois voitures descendent la rue de Montreuil, trois autres celle du Faubourg-Saint-Antoine, de manière à fermer les deux issues de la rue Roubo, une courte artère passée inaperçue depuis un siècle et demi.

L'arrivée des flics draine immédiatement aux fenêtres des visages inquisiteurs. Derrière la vitrine du Bar des Artisans, les clients écarquillent les yeux, derrière celle de l'officine immobilière d'en face, la curiosité n'est pas moins vive.

Le commissaire Argouge se félicite de l'impact de son arrivée en fanfare ; dans l'action qu'il mène au quotidien contre la délinquance, la visibilité est un facteur essentiel. Il bondit de sa Mégane de service avec des grâces de chamois.

– Allons, messieurs ! Allons ! Presto !

Tandis que les OPJ des deux sexes se ruent vers l'entrée du numéro douze, de jeunes gardiens de la paix équipés de gilets pare-balles établissent des barrages filtrants aux extrémités de la rue. Le doigt sur la détente et le visage fermé. Compacts, virils et photogéniques.

Alice interviendra plus tard, si toutefois elle intervient. Elle n'est pas flic, elle appartient à la DGCCRF¹, un service du ministère des Finances. Gardant un œil sur l'immeuble investi, elle s'installe dans une encoignure, à l'abri du vent et des regards, et allume une cigarette.

Au premier étage, l'avant-garde des forces de l'ordre se heurte à un grand Juif hassidique et barbu, accompagné de ses deux enfants, un petit ange en papillotes et un adolescent anémique coiffé du même bitos que son père. Surprise de part et d'autre. « Police ! » lance bêtement le capitaine Chauffier chargé de mener l'assaut.

– Je me doute bien que vous ne venez pas relever les compteurs d'eau ! rétorque le Juif hassidique en fixant le brassard orange du capitaine d'un œil réprobateur.

1. Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

– Si vous étiez assez aimable pour dégager le passage, monsieur.

– Mais certainement.

Imité par ses enfants, le Juif fait aussitôt un pas de côté, mais, comme il arrive quelquefois, le capitaine se déplace instinctivement dans le même sens et les deux hommes se retrouvent à nouveau face à face sur le palier exigü.

– Oh ! fait le Juif. Toutes mes excuses !

Et de faire un pas dans l'autre sens au moment précis où le capitaine revient à sa position initiale. Du rez-de-chaussée, on entend vociférer ceux qui forment le gros de la troupe – au nombre desquels le pétulant commissaire –, incapables de comprendre pourquoi on reste bloqué dans cette cage d'escalier nauséabonde.

Le capitaine Chauffier se fraierait volontiers un chemin à grands coups de tonfa, mais, lors du briefing, le commissaire a été très ferme sur la question : « Pas de violences avec les communautés ! Priorité au dialogue ! » Il convient, par conséquent, d'agir civilement avec cet escogriffe barbu dont le chapeau étend son ombre sur la moitié du palier. Du rez-de-chaussée monte désormais une véritable clameur dominée par la voix du commissaire : « Chauffier, nom de Dieu ! Qu'est-ce que vous branlez là-haut ? ! »

Le capitaine lance d'un ton suave à son vis-à-vis :

– Si vous consentiez à vous aplatis contre le mur, le temps que nous passions, monsieur, la justice de ce pays ferait un grand pas en avant !

Le Juif et ses enfants obtempèrent de bonne grâce.

Au troisième étage, la semelle du lieutenant Favard glisse sur un détritrus gluant. La jeune femme chute lourdement, entraînant deux ou trois collègues avec elle, dans un concert de jurons étouffés. Tout le monde se trouve enfin réuni sur le palier du quatrième étage ou perché sur les dernières marches, en fonction de l'ordre d'arrivée.

« Ouvrez ! Police ! » lance le commissaire en frappant à la porte de l'appartement suspect, dépourvue de timbre ou de sonnette. Un silence à couper au tranchoir suit cette injonction. Chacun retient son souffle pour échapper à l'odeur qui imprègne les murs et les huisseries, un mélange d'oignon frit, de graisse rance et de crevette avariée.

– Si vous n'ouvrez pas cette porte, nous allons être contraints de l'enfoncer ! vocifère encore le commissaire.

La menace restant sans effet, il se résout à réclamer la présence de l'interprète. Le mot passe, de l'un à l'autre, dans l'escalier puant : « Interprète ! » L'intéressé finit par apparaître, nonchalant, vaguement amusé. Ses cheveux ébouriffés grisonnent, il porte

une barbichette en pointe, façon vieux faune, et des lunettes cerclées de métal. Son ventre rondelet trahit le quinquagénaire sédentaire. Philologue, diplômé de sciences économiques et de sociologie, ancien chercheur au CNRS, Jean-Luc Niederstaufen est interprète par nécessité.

– Allez-y ! Dites-leur ! lui intime le commissaire.

À travers la porte, Jean-Luc traduit l'injonction en mandarin. Puis en cantonais. Puis dans quelques-uns des dialectes qu'il maîtrise.

– Vous avez dit quoi ? s'enquiert le commissaire.

– Strictement ce que vous m'avez demandé.

– « Ouvrez ou on enfonce la porte ! », c'est ça ?

– Cela même.

– Ça m'a paru très long pour une phrase aussi simple.

– Je l'ai énoncée dans différents idiomes, monsieur le commissaire. Figurez-vous que l'on parle, en Chine autant de langues qu'il existe de variétés de fromages en France.

Le temps que le commissaire évalue la part de sarcasme de cette comparaison, on entend coulisser plusieurs verrous. Dans l'interstice encore bridé par une chaînette de sécurité apparaît le visage d'une Chinoise si âgée et si petite que le commissaire Argouge doit fortement plier les genoux pour croiser son regard.

– Guonzguonzeï ? demande-t-elle.

Il lui manque toutes les dents de devant, ce qui ne favorise pas son élocution.

– Guonzguonzeï ?! répète-t-elle, un ton plus haut.

– Je vous la laisse ! dit le commissaire, écœuré, à Jean-Luc.

– Elle s'est pourtant exprimée français.

– Vraiment ?

– Elle a dit : « Qu'est-ce que c'est ? »

– Bon. Dites-lui de nous ouvrir. Et vite, ou je fais péter la chaîne !

Jean-Luc traduit. La vieille se met alors à glapir dans sa langue. Une logorrhée interminable qui coule de sa bouche édentée comme un fluide.

– Qu'est-ce qu'elle raconte, encore ! s'impatiente le commissaire.

– Vous voulez vraiment que je traduise ?

Le malaise de l'interprète est perceptible, mélange d'amusement et d'embarras.

– Vous êtes payé pour ça, non ?

– Payé est un grand mot...

– Les revendications salariales, ce n'est pas le moment !

– Eh bien... Le sens général, c'est qu'elle est une vieille femme...

– J'avais remarqué.

– Elle dit aussi que ce n'est pas drôle de devoir travailler à son âge, qu'elle souffre de rhumatismes et que la vie ne lui a pas fait de cadeaux...

La vieille Chinoise, qui n'a pas cessé de jacasser tandis que Jean-Luc traduisait, monte en puissance. Les mots sonnent maintenant comme des coups de gong.

– J'ai la sensation que vous ne traduisez pas tout, monsieur Niederstaufen!

– C'est exact, monsieur le commissaire.

– Je peux savoir pourquoi ?

– Parce que ce n'est pas très intéressant.

– C'est à moi d'en juger ! Traduisez, c'est un ordre !

– Eh bien, cette dame vient de dire en substance : « Couilles de verrat, pine de dragon, le zob du mandarin dans le cul du sodomite des Carpathes ! »

Il faut un temps au commissaire pour assimiler le chapelet d'horreurs qu'il vient d'entendre. Il articule lentement :

– Je vous demande pardon ?

– Elle nous traite également de têtes de bite, de sacs à merde et de résidus syphilitiques... Le Chinois peut être une langue très imagée, voyez-vous...

Le commissaire pâlit.

– Expliquez-lui ce que nous entendons, en droit français, par « insulte à magistrat dans l'exercice de ses fonctions » ! lâche-t-il d'un ton polaire.

– Je crains que cette subtile notion ne la dépasse un peu...

– Monsieur Niederstaufen, votre attitude de contestation permanente commence à me porter sur les nerfs! Je vous rappelle que je dirige cette opération, que vous êtes sous mes ordres, et que vous devez y obéir!

– Vous ne comprenez pas que cette pauvre femme n'a plus sa tête, bordel! Elle souffre manifestement de coprolalie!

– De quoi?

– De coprolalie.

Devant l'expression obtuse du commissaire, Jean-Luc se croit tenu de préciser :

– Ce copro-là n'a rien à voir avec celui de « copropriété », bien entendu. Il s'agit d'une affection psychique qui conduit à proférer des obscénités sans en être conscient. C'est extrêmement pénible pour l'entourage.

La vieille s'empresse d'illustrer son propos :

– Bordel de chiotte! Le doigt du portefaix rachitique dans la chatte baveuse de la huitième épouse et le vit gluant du macaque dans l'anus du lettré!

– Coprolalie ou pas, nous devons entrer dans cet appartement! gronde le commissaire. Dites-lui que, si elle n'ouvre pas immédiatement, on la défonce!

– Rassurez-moi : vous parlez de la porte ?

Le commissaire ne daigne pas sourire. Ce Niederstaufen, son humour potache et son insolence l'insupportent. Il exècre ces intellectuels qui se croient supérieurs à tout le monde sous prétexte qu'ils possèdent un vocabulaire plus étendu. Cette histoire de coprolalie en est l'exemple : ses explications étaient ouvertement insultantes.

Jean-Luc finit par trouver les mots qu'il faut pour convaincre l'aïeule et, quelques secondes plus tard, la porte de l'appartement s'ouvre devant les policiers.

2

Les habitants du douze de la rue Roubo se plaignaient depuis longtemps des odeurs qui empuantissaient en permanence leur cage d'escalier. Leurs voisins d'en face, au numéro neuf, s'étaient émus de voir pendre, aux fenêtres du quatrième étage, de maigres volailles à peine plumées, ou pis, des lambeaux d'une chair grasse et brunâtre qui n'était ni viande ni poisson et dont même les pigeons s'éloignaient à tire d'aile. On ne comptait plus les fait-tout au cul noir de suie mis à tremper sur les rebords des fenêtres, au risque de dégringoler sur les passants. Certains jours, on voyait les balustrades festonnées d'une matière souple qui allait s'effilochant au vent, sans que l'on sût s'il s'agissait de banales serpillières ou de viscères mises à sécher à la mode mongole. « Moi, je vous dis, c'est du tablier de sapeur chinois ! » assurait Régis, le garçon du Bar des Artisans, un parigot pur jus, prétendument toujours au courant de tout.

Au douze, les cafards tendaient à l'expansion territoriale. Mais, comme les occupants du quatrième refusaient d'ouvrir leur porte aux services de désinsectisation, les traitements restaient sans effet. « Venant de gens qui, traditionnellement, se gobergent de nids d'hirondelle et d'œufs pourris, tout cela n'a rien de surprenant », concluaient les lettres de dénonciation anonymes que le commissariat du XI^e arrondissement recevait par tombereaux.

Des rumeurs n'avaient pas tardé à s'engouffrer dans la brèche ouverte par ces pratiques culinaires peu orthodoxes. On parlait d'une invasion de rats dans les sous-sols du quartier, de disparitions inexplicables, de bambins enlevés à la sortie de l'école, séquestrés dans d'épouvantables conditions d'hygiène, dépecés, salés et hachés menu afin de confectionner nems et pâtés impériaux.

« La légende de saint Nicolas assaisonnée à la sauce soja ! » soupirait le commissaire Argouge en dépouillant, non sans dégoût, cette littérature délirante à laquelle les riverains semblaient s'adonner chaque soir fébrilement, au lieu de regarder la télévision. Certaines lettres faisaient même état d'un trafic de femmes blanches. Il était temps d'agir, sous peine de voir la psychose collective dégénérer un jour en pogrom.

Le commissaire avait d'abord rendu visite au syndic de la copropriété, un personnage falot et myope, entortillé dans une écharpe écossaise pour cause de sinusite chronique. L'homme avait sorti d'une armoire métallique une chemise pleine à craquer de la juste indignation des copropriétaires et des locataires du douze, ainsi que des rappels, admonestations, avertissements et mises en demeure par lui adressés aux « Chinetoques du quatrième », selon sa propre expression, et restés, à ce jour, sans effet.

– Considérant le nombre de plaintes et la mauvaise volonté manifeste de ces personnes, avait dit naïvement le commissaire, vous ne pouvez pas envisager de leur donner congé ?

– Ce n'est pas si simple.

– Nous ne sommes pas à la saison des expulsions, je sais. Mais elle finira bien par arriver. Après la pluie, le beau temps.

– La saison n'est pas en cause, monsieur le commissaire. Le problème est que nous ne savons pas avec certitude qui occupe cet appartement...

– Comment cela ?

– Ces Chinois, vous savez, ils vont et ils viennent... En plus ils ont des noms impossibles, ils se ressemblent tous, et ils ne comprennent pas le français ou font semblant de ne pas le comprendre...

– Quelqu'un a bien signé le bail ?

– Oui. Mais ça ne veut pas dire grand-chose.

- Allons bon!
- Ces gens-là, monsieur le commissaire, sont les champions toutes catégories de la sous-location! Quand on creuse un peu, on trouve facilement quatre couches!
- Quatre couches de quoi?
- De sous-locataires. C'était une image.
- Mais c'est illégal!
- Absolument.
- Et vous ne faites rien?
- Sur quelle base voulez-vous que j'agisse?! Quand par hasard je vais là-bas, on m'insulte en chinois à travers une porte fermée.
- On vous insulte?
- Enfin, je suppose qu'on ne me dit rien de très aimable... Ou alors, c'est la façon dont ils parlent... C'est tellement bizarre...
- Bon, et le propriétaire? Il ne peut pas se remuer un peu?
- Le propriétaire... avait murmuré le syndic comme s'il entendait le mot pour la première fois. Le propriétaire, voyez-vous, ce n'est pas si simple non plus...
- C'est aussi un Chinois?
- Probablement.
- Comment cela, « probablement »?! S'il y a quelque chose que tout le monde s'entend à respecter,

dans ce pays, c'est la propriété privée! Les registres sont parfaitement tenus! Si je vais au cadastre, on me donnera bien le nom que je cherche...

– Monsieur le commissaire, avait repris le syndic d'une voix douce, je pratique ce métier depuis plus de trente ans... Je pourrais vous en raconter des vertes et des pas mûres... Je puis vous dire que la réalité est assez éloignée et autrement plus complexe que ce que l'on vous enseigne à la fac de droit ou à l'école de police...

L'homme à l'écharpe écossaise s'était alors lancé dans un exposé technique d'où il était ressorti que, au final, une SCI était sans doute propriétaire de l'appartement, encore que cela fût à vérifier tant les transactions et les transferts de titres avaient été nombreux et embrouillés. La mort récente du notaire qui avait suivi l'affaire ne contribuerait pas à éclaircir la situation.

– Mort naturelle ? s'était aussitôt alarmé le commissaire Argouge.

– Il est permis de le supposer. Maître Doiselet avait plus de quatre-vingt-dix ans.

Rassuré sur le sort du notaire et subodorant, derrière cette histoire de propriétaire fantôme et de SCI écran quelque magouille d'envergure, le commissaire avait alors décidé de prendre l'affaire à bras-le-corps.

Les lieutenants Péchoy et Marinnet avaient été chargés d'exercer, sur le numéro douze, une surveillance discrète et constante. Le premier, au niveau de la rue où son physique passe-partout et un bleu de travail le rendaient à peu près invisible, le second, perché sur le toit terrasse d'un immeuble de la rue de Montreuil offrant une vue cavalière de la rue Roubo.

Les deux hommes avaient constaté d'incessantes allées et venues : des Chinois des deux sexes, porteurs de cabas, de cartons, voire de petites valises. Difficile, cependant, de déterminer lesquels habitaient au douze, lesquels étaient de passage. Une Chinoise minuscule et très âgée avait fini, cependant, par attirer leur attention. Elle sortait ponctuellement de l'immeuble vers dix-huit heures, chargée de sacs rebondis, pour remonter la rue du Faubourg-Saint-Antoine à petits pas pressés. À Nation, elle empruntait la ligne numéro deux, descendant tantôt à Ménilmontant, tantôt à Belleville. Elle rentrait rue Roubo les mains vides. Sur la foi des rapports de Péchoy qui l'avait filée à plusieurs reprises, le commissaire Argouge avait conclu qu'elle livrait à des restaurants et à des traiteurs des plats qu'elle confectionnait chez elle. On était manifestement tombé sur ce que les flics appellent, dans leur jargon, un « appartement ravioli ».

Un matin de bonne heure, le lieutenant Marinnet avait vu la vieille Chinoise apparaître sur le seuil du

numéro douze. Elle portait deux cabas flasques en toile cirée. Lassé de battre la semelle sur son toit où il faisait plutôt frisquet, le lieutenant lui avait emboîté le pas, histoire de se donner un peu d'exercice. On avait emprunté, cette fois, la ligne numéro six. Changement à La Motte-Picquet-Grenelle. On était sorti à École-Militaire. À sa grande surprise, le lieutenant avait vu la vieille se diriger sans hésitation vers une fourgonnette anonyme garée côté Champ-de-Mars. Elle avait toqué contre la carrosserie : un court, deux longs, trois courts. On avait aussitôt entre ouvert la porte, elle s'était faufilée à l'intérieur. Le temps que le flic prenne note de l'immatriculation du véhicule, la Chinoise en ressortait, ses deux cabas pleins à craquer. Elle était aussitôt rentrée rue Roubo.

Le service des cartes grises avait révélé que la fourgonnette appartenait à la SARL La Pagode, plats cuisinés surgelés, une entreprise située dans la zone industrielle de Ris-Orangis.

« Coulage! avait diagnostiqué le commissaire Argouge. Un classique. On vole des produits dans son entreprise et on les refourgue à bas prix! Je vous laisse imaginer ce qui reste de la chaîne du froid avec des magouilles pareilles! Mais nous allons sévir! Mettre un terme aux plaintes justifiées des habitants du numéro douze, ainsi qu'aux activités de cette vieille sorcière! »

À cette fin, le commissaire avait pris contact avec la DGCCRF dont un inspecteur, lors de l'opération, serait chargé d'inventorier les produits suspects, de prélever des échantillons, de les analyser, de veiller à la destruction des stocks douteux et de pondre un rapport aux petits oignons pour le juge d'instruction.

Lorsque Alice Delain était apparue dans son bureau pour un premier briefing, le commissaire Argouge avait éprouvé un léger vertige. Jamais, auparavant, il ne lui avait été donné de voir une femme aussi belle d'aussi près. L'inspecteur de la DGCCRF offrait aux regards des traits et des proportions admirables. Ses gestes étaient gracieux, sa voix ensorcelante, son sourire dévastateur. Elle était comme ça, elle n'y pouvait rien. Elle détenait, bien malgré elle, le pouvoir d'enflammer instantanément et durablement le désir des hommes qu'elle croisait, tous âges confondus. Le commissaire n'avait pas fait exception à la règle. Depuis leur rencontre, il ne dormait plus, il ne pensait plus qu'à elle.